

KNAUF

Fiche Technique Produit

2024-05

COLLE KNAUF BRIO



DESCRIPTION DU PRODUIT

La colle KNAUF Brio est une colle polyuréthane mono composant.

DOMAINE D'EMPLOI

Colle de jonction entre les plaques Brio 18 ou Brio 18 WF au droit des feuillures.

Elle est également utilisée lors de la pose de double couche par application en croix sur la plaque du lit inférieur, en plus de la mise en œuvre au droit des feuillures.

L'applicateur dispose de deux buses de répartition.

Build on us.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- FDES : KNAUF_BRIO
- FDS : KNAUF_BRIO
- Mise en œuvre selon :
 - DTA : n°13/18-1415_V2
 - NPOSE_KNAUF-BRIO

STOCKAGE

Le flacon non entamé se conserve 12 mois au sec et hors gel.
Après ouverture, stocker le flacon capuchon vers le bas.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| Propriétés | Unités | Valeurs | Normes / Référentiels |
|---------------------------|------------------|-----------|-----------------------|
| Poids | Kg | De 5 à 30 | - |
| Température d'utilisation | °C | 30 | - |
| Temps d'ouverture | min | 4 | - |
| Temps de prise | h | 40 | - |
| Consommation | g/m ² | 2 | - |
| Buses de collage | u | De 5 à 30 | - |

KNAUF

Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.